

FRATERNITE EN IRAK

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Assemblée Générale du 17 Décembre 2015

Fraternité en Irak
9 rue la Fayette
75009 PARIS

*Le 10 décembre 2015
Ce rapport contient 7 pages*

ASSOCIATION FRATERNITE EN IRAK

9 rue la Fayette – 75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe 1.2. de l'annexe : l'association présente pour la première fois un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, et qui ont notamment porté sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau de l'association et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 décembre 2015

Pour le cabinet AGENORA Audit
Commissaire aux comptes

P-1

Pierre de TRUCHIS
Associé

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif Immobilisé :				Fonds associatifs et réserves		
Immobilisations incorporelles				Fonds propres		
- Fonds commercial				Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Autres				Ecart de réévaluation		
Immobilisations corporelles				Réserves		
Immobilisations financières				Sous-total : situation nette		
TOTAL I	0	0	0	Autres fonds associatifs		
Actif circulant :				Fonds associatifs avec droit de reprise		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Apports		
Marchandises				Legs et donations		
Avances et acomptes versés sur commandes				Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
				Ecart de réévaluation		
				Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
				Provisions réglementées		
				Droit des propriétaires (commodat)		
Créances :				TOTAL I	0	0
Clients et comptes rattachés				Provisions (TOTAL II)	0	0
Autres				Fonds dédiés		
Valeurs mobilières de placement				sur subventions de fonctionnement		
Disponibilités (autres que caisse)	186 469		186 469	sur autres ressources	175 269	8 715
Caisse				Dettes		
TOTAL II	186 469		186 469	Emprunts et dettes assimilées		
Charges constatées d'avance (III)				Avances et acomptes reçus sur commandes		
				Fournisseurs et comptes rattachés	11 200	
				Autres		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	186 469		186 469	Produits constatés d'avance		
				TOTAL III		
				TOTAL GENERAL (I+II+III)	186 469	8 715
					186 469	8 715

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

FRATERNITE EN IRAK

Edition du : 01/01/2014 au 31/12/2014

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	43 549	67	Production stockée	25 000	50 285
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée	604 030	
Autres charges externes			Subventions		
Impôts, taxes et versements assimilés		42 158	Dons		
Rémunération du personnel	418 928		Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Subventions accordées					
Charges financières					
TOTAL (I)	462 477	42 225	TOTAL (I)	629 030	50 285
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)	166 553	8 060			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	629 030	50 285	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	629 030	50 285
BENEFICE OU PERTE					
TOTAL GENERAL	629 030	50 285	TOTAL GENERAL	629 030	50 285

P. J.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31/12/2014

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. REGLES GENERALES

1.1 Conventions Générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2014, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application » ;
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association Fraternité en Irak est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total du bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

1.2 Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

2014 est la première année d'application du Compte Emplois Ressources, ce qui constitue un changement de méthode.

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Fraternité en Irak ne possède pas d'immobilisations.

2.2 Créances

Au 31/12/2014, Fraternité en Irak ne détient pas de créance.

2.3 Dettes Fournisseurs

Au 31/12/2014, les dettes sont constituées de dettes fournisseurs à échéance de moins d'un an.

2.4 Fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Tableaux de variation des fonds dédiés

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds dédiés	8 715	166 553	0	175 269

2.5 Subventions accordées

	Exercice 2014	Exercice 2013
Subventions accordées	419 097	42 158

Les subventions accordées directement ou via des structures locales correspondent notamment à l'achat d'une ambulance, de vêtements chauds, de jouets pour enfants, de fournitures d'écoles, de médicaments, de paniers de nourriture, de produits d'hygiène, de produits d'isolation et de paiement de loyers pour les réfugiés.

2.6 Contributions volontaires en nature

Il est rappelé que l'association ne compte aucun salarié et s'appuie entièrement sur des bénévoles pour mener à bien ses actions. Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ont pas été comptabilisées. A titre d'information, le nombre d'heures de bénévolat effectué en Irak a été évalué à 2 088 heures. Ce chiffre ne comprend pas les heures effectuées par les bénévoles en France.

Conformément à la politique de l'association, les frais de transport des bénévoles de l'association vers l'Irak sont à leur charge. Il est rappelé que ces frais, qui sont engagés en vue de la réalisation de l'objet social de Fraternité en Irak, constituent des dons en nature donnant lieu à réduction fiscale pour ceux qui en font la demande.

Au titre de l'exercice 2014, ces dons en nature se sont élevés à 27 176 euros.

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 – MISSIONS SOCIALES *			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		8 715
1.1. Réalisées en France	0	0	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	604 030	604 030
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés	0	0
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés		
		428 342	- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger	453 342		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0	0	2 – AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	25 000	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 – AUTRES PRODUITS		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 134	9 134			
		437 476			
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	462 476		I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	629 030	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II – REPRISES DES PROVISIONS	0	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	166 554		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	
			IV – VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V – TOTAL GENERAL	629 030		VI – TOTAL GENERAL	629 030	612 745
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		437 476	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		437 476
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		175 269
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Donations en nature		
Total			Total		